Ref. formation 202407264157

Animateur, animatrice mentions Loisirs Tous Publics (BPJEPS)

Financement

Formation professionnelle continue
Programme régional de formation (PRF AS)

N° de marché :2023P068S04582

Organisme responsable et contact

UNION REGIONALE DES FRANCAS DE NOUVELLE-AQUITAINE
Roy Nathalie
06.22.05.42.76
nroy@francas-na.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Non renseigné

Conditions d'accès :

Les pré-requis obligatoires liés à cette composante seront précisés et détaillés dans la réponse de l'organisme de formation.

Prérequis pédagogiques :

Ne pas faire l'objet d'une interdiction d'encadrement de mineurs.- Justifier d'une expérience d'animation et/ou de direction.- Disposer des pré requis réglementaires (annexe IV de l'arrêté du 18/07/16modifiant le BPJEPS LTP) : être titulaire de l'AFPS ou du PSC1 et justifierd'une expérience d'encadrement d'au moins 200 heures (attestation destructures) si nécessaire.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

La présente consultation cible des actions devant répondre aux besoins en compétences des entreprises, et en qualification des publics afin de faciliter l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi durable.

Contenu et modalités d'organisation

Positionnement - A détailler...Définition du projet individuel de formation. Bilan individuel de compétences au regard du référentiel du BPJEPS... - 35 hUC 1 Encadrer tout public dasn tout lieu et toute structure - Communication. Techniques de communication. Action éducative locale.Méthodologie d'un projet. Action éducative locale au regard des spécificitésdes publics. Différents éléments de la pédagogie, Connaissance de l'enfant et de l'adolescent - 145 hUC 2 : Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure... - Action éducative et action publique. La co-éducation. L'évaluation. Laparticipation des publics aux démarches de projet et de diagnostic.L'organisation des dispositifs et situations de concertation.La conception du projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure - 140 hUC 3 : Conduire une action d'animation dans le champ du LTP et de direction d'un ACM. - Construire un projet pédagogique basé sur les valeurs de la République. Les accueils collectifs de mineurs : missions et gestion. Le rôle de directeur d'ACM. Droits de l'enfant, projet éducatif et projets pédagogiques,Les projets et situations mettant en avant les questions sociétales en ACM (Développement durable, Education à l'usage du numérique). - 140 hUC 4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en oeuvre des activités d'animation dans le champ du LTP. - Élaborer et conduire des temps d'animation. Les techniques d'animation. Les modalités d'intervention de l'animateur, les situations pédagogiques (de l'atelier en temps scolaire au séjour de vacances), les différentes approches pédagogiques. - 140 h

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** **Type de parcours** **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

BPJEPS spécialité animateur mention loisirs tous publics - *Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)*
BPJEPS spécialité animateur mention animation sociale - *Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)*
BPJEPS spécialité animateur mention éducation à l'environnement vers un développement durable - *Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)*

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00496982	du 16/09/2024 au 17/11/2025	La Rochelle (17)	UNION REGIONALE DES FRANCAS DE NOUVELLE-AQUITAINE		Non éligible	FPC